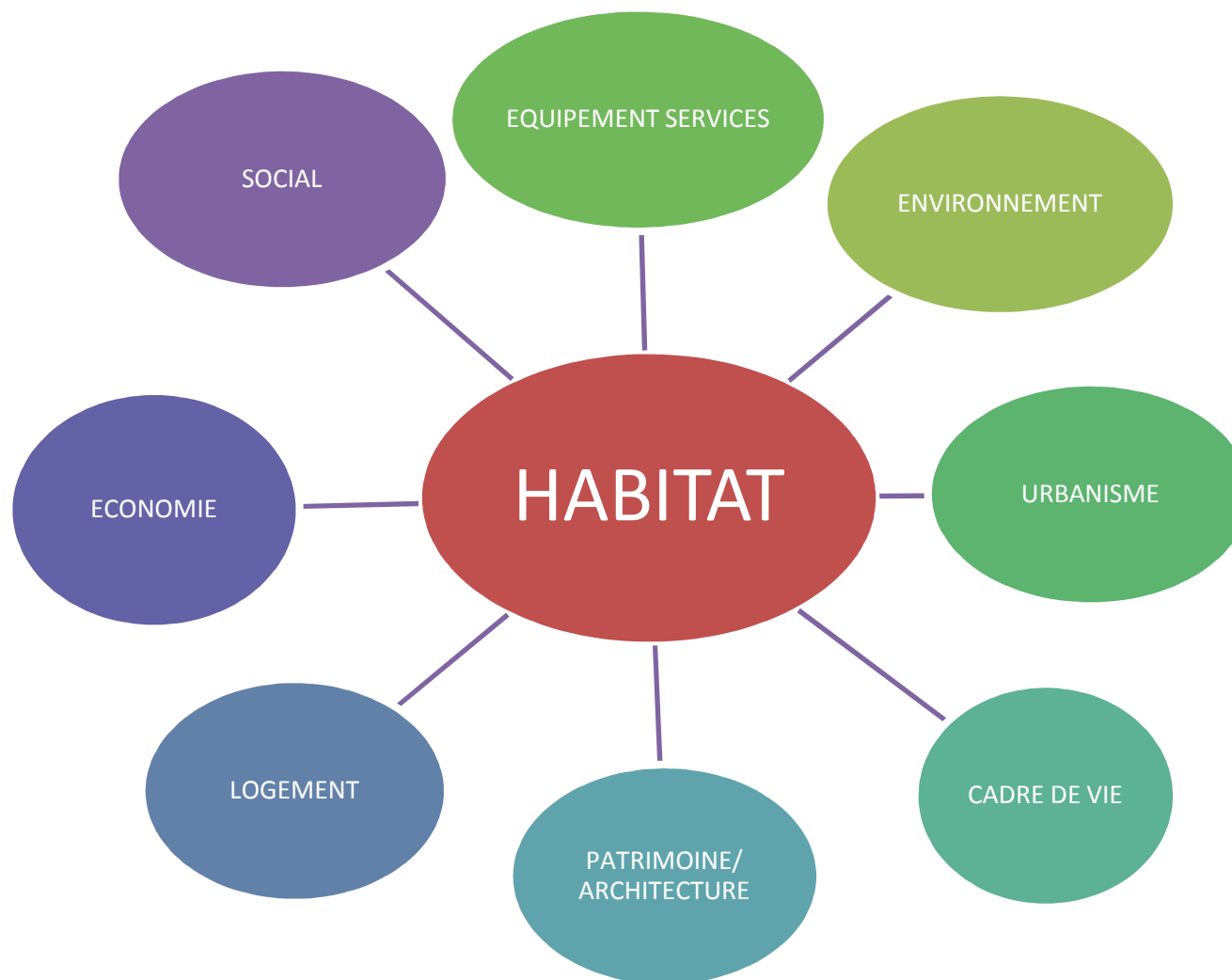




LA POLITIQUE REGIONALE DE L'HABITAT

Les multiples dimensions de l'habitat



L'habitat pilier de l'aménagement du territoire

Aménagement du territoire

Politique de la
ville

Revitalisation
Bourgs-Centres

Habitat et
Aménagement

Transition
énergétique

Effilogis

Cohésion
Sociale

Rénovation
Urbaine

Contrats de territoire

Pourquoi une politique de l'habitat régionale?

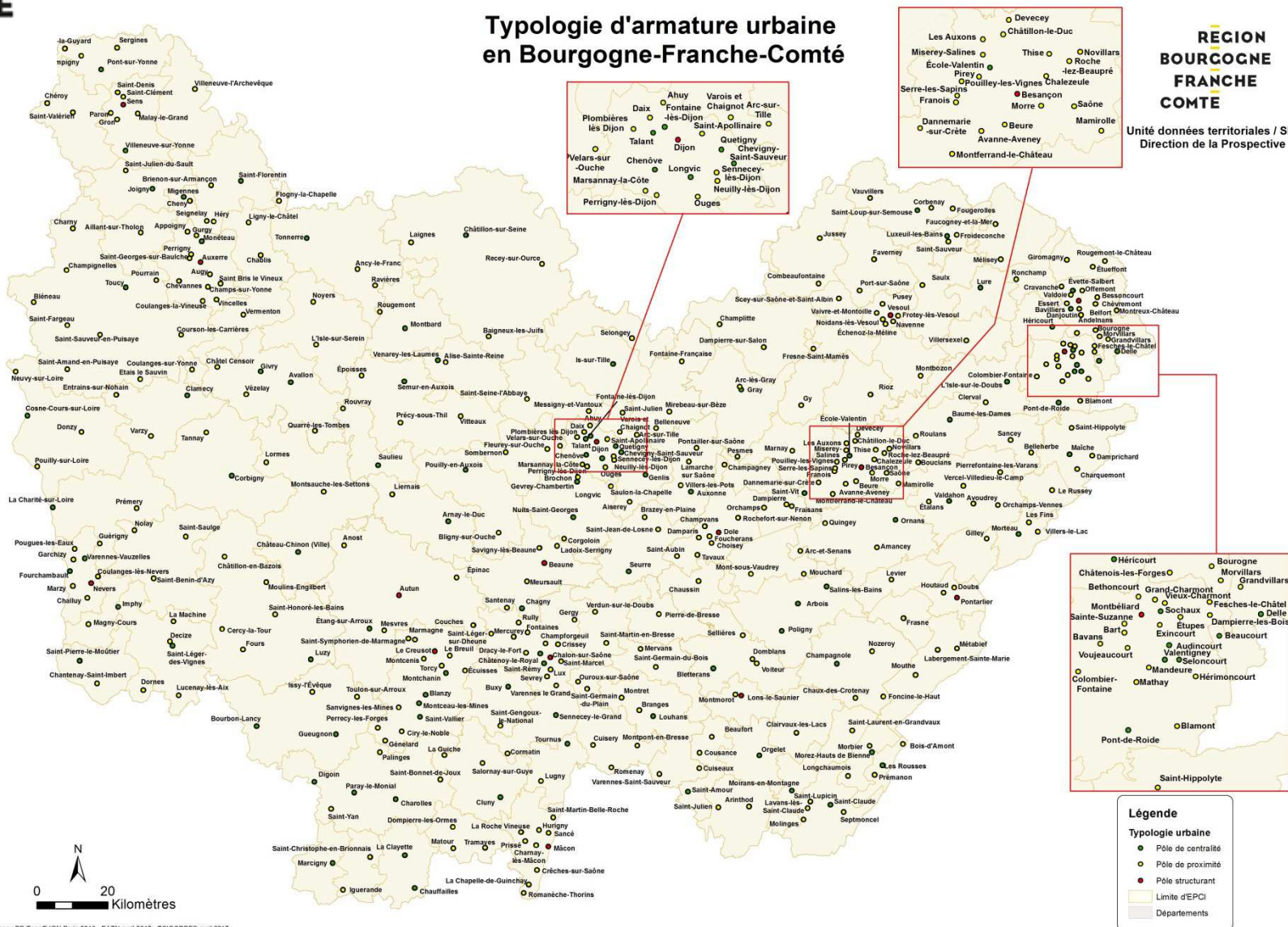
- Conforter les pôles urbains et ruraux en développant une offre adaptée aux besoins locaux
- Œuvrer à la transition énergétique
- Inciter les territoires à développer des stratégies intercommunales de l'habitat

Une intervention priorisée sur les pôles urbains et ruraux facteurs d'attractivité du territoire

- Armature régionale composée de 439 communes ayant une fonction de pôle
- Trois niveaux de concentration de services et d'équipements: pôle structurants, pôles de centralités, pôle de proximité.
- Trois typologies aux besoins différenciés

L'armature urbaine régionale

Typologie d'armature urbaine en Bourgogne-Franche-Comté



Les opérations d'habitat ciblées

- la réhabilitation, l'acquisition/amélioration, la démolition/reconstruction, la construction
- types d'opérations éligibles variables selon le niveau de pôle
- de **logement locatif à loyer accessible**
- opérations portées par la commune ou l'EPCI, un bailleur social
- Éligibilité du **parc vacant exclusivement**

L'incitation aux stratégies intercommunales de l'habitat

- Possibilité laissée aux EPCI d'étendre la liste des pôles éligibles
- Dans le cadre d'une **stratégie intercommunale de l'habitat**
 - Expression d'un projet de territoire
 - Démarche intégrée
 - Objectifs globaux :
 - favoriser une production de logements adaptées aux besoins
 - Avoir une répartition équilibrée de l'offre de logements et renforcer l'attractivité des pôles
 - Réduire les impacts environnementaux négatifs

Merci de votre attention